



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médicaments génériques

Question écrite n° 91864

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille au sujet de la montée en puissance des médicaments génériques. Il désire savoir combien d'économies ont été faites en 2005.

Texte de la réponse

La progression des médicaments génériques a permis une économie de 234 millions d'euros en 2005 par rapport à l'année précédente. Ce montant d'économies cumule les effets de l'augmentation de la pénétration dans le répertoire des médicaments génériques, de la progression du taux de substitution par les pharmaciens, de l'alignement du niveau de remboursement des spécialités « génériquées » sur celui des génériques, de l'extension du répertoire ainsi que des mesures ciblées de baisses des prix. Les pharmaciens d'officine ont de plus constitué des stocks importants de génériques en décembre 2005, dont l'écoulement devrait rapporter une économie supplémentaire de 45 millions d'euros, enregistrée par l'assurance maladie au début de l'année 2006.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91864

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 2006, page 3844

Réponse publiée le : 15 août 2006, page 8677